

<p>Pour les nouveaux Photo Identité</p> <p>A coller ou à envoyer par mail a la secrétaire com.enchant@orange.fr</p>	<h1 style="text-align: center; color: #C85130;">Yoga Mouv' Chauvry Association</h1> <p style="text-align: center; color: #C85130;">www.yoga-chauvry.fr</p> <p style="text-align: center; color: #C85130;">Adhésion 2022 / 2023</p> 
--	---

Cours tous les mardis* (hors vacances scolaires)
CONTACTS Présidente YMCA Florence CLERICI 06 03 56 19 68
Trésorière YMCA Sylvia HALARY 06 62 53 37 29
Secrétaire YMCA Catherine BARBEROT 06 60 95 05 48

*sous reserve du calendrier scolaire de notre professeur Virginie

NOM :

Prénom.....

Code postal.....Ville.....

E-mail..... Portable.....

J'opte pour :

1^{er} séance : 19h30-20h25 **2^{ème} séance : 20h40-21h35**

Et m'engage à respecter les mesures sanitaires anti-Covid 19 en vigueur

Montant des Cotisations Annuelles : Chauvry : 220 € Hors Chauvry : 250 €
incluant l'Adhésion annuelle à l'association de 10 € correspondant aux frais de fonctionnement

Règlement par chèque à l'ordre de : YMCA (en 3 fois maxi **à remettre à l'inscription**)
80€/70€/70€ pour les Chauvriots
90€ /80€/80 € pour les extérieurs à Chauvry

Montant	N° de Chèque et Banque	Mois d'encaissement
€		Début Octobre 2022
€		Février 2023
€		Avril 2023

Signature

- Un Certificat Médical** pour **les nouveaux yogis** sera à remettre lors de votre **inscription**.
- L'inscription est valable pour l'année, à l'exclusion des vacances scolaire, des jours fériés et des arrêts liés à l'absence du professeur* ou des conditions météorologiques dont l'association ne pourrait être tenue pour responsable.* les cours sont dans la mesure du possible rattrapés dans l'année.
- La Cotisation est acquise définitivement à l'association sauf cas exceptionnel d'arrêt définitif sur présentation d'un certificat médical. Le Remboursement des cours restant est calculé au prorata à partir de la réception du justificatif

Association YMCA : 22 bis Rue des Petites Communes 95560 CHAUVRY